

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BAX

Département : HAUTE-GARONNE
Arrondissement :

L'an DEUX MILLE HUIT, et le 14 mars à 18 heures
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BEDEL Philippe

Etaient Présents ou représentés:

Mme BATAILHOU-VILLET Evelyne, Mme CADPERGUE Nathalie, Mme
GATZLER Catherine, D. ADESTOY Evane, D. GUIGON Nicolas,
D. ROSELLO José, D. SEPOLA Alex, Mme HANNIGER Ursula

Etaient absents :

Mme BATAILHOU-VILLET a été élu(e) secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment les articles L 52111-6, L 5211-7 et L5212-7,

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal d'Electricité de Latrape auquel la commune adhère,

Considérant que le Syndicat Intercommunal d'Electricité de Latrape est administré par un organe délibérant composé de délégués élus par les communes à raison de deux délégués titulaires par commune,

Considérant que la désignation des délégués a lieu par élection au scrutin secret à la majorité absolue, ou à la majorité relative si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue,

Considérant que le choix du conseil municipal peut porter sur tout citoyen remplissant les conditions requises pour être conseiller municipal,

Madame, Monsieur le Maire, propose au Conseil Municipal de procéder à la désignation des deux délégués titulaires.

Après vote du conseil municipal :

M. BEDEL Philippe, Mme CADPERGUE Nathalie
....., qui ont déclaré accepter ce mandat, sont désigné(e)s comme délégué(e)s de la commune au « Syndicat ».

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

A. Bax
Le Maire,

le 21/03/08


